

che ils sont à peu près normaux. Les reflexes cutanés et le reflexe crémastérien sont abolis à droite, normaux à gauche.

Il présente le phénomène de Babinski des deux côtés, aussi le phénomène de la flexion combinée de la cuisse et du tronc.

Pas de trépidation épileptoïde.

Le bras et la jambe du côté droit sont un peu atrophiés, surtout le bras.

L'examen électrique montre que les muscles et les nerfs réagissent bien à l'excitation, pas de DR.

Le malade est incapable de parler, il ne dit que "oui" et "non," encore ne dit-il ces deux mots que lorsqu'il n'y pense pas, s'il veut les prononcer délibérément, il ne peut y parvenir. Il prononce assez bien les voyelles et certaines consonnes qu'on lui indique, pour d'autres on doit lui enseigner la manière de s'y prendre.

Il entend et comprend tout ce qu'on lui dit.

Il dit assez bien mentalement et comprend sa lecture, on lui écrit de faire quelque chose et il exécute le mouvement. Il peut prononcer quelques lettres qu'on lui écrit.

Son écriture laisse beaucoup à désirer, inutile de dire qu'il ne peut se servir que de sa main gauche, il ne peut écrire spontanément que son nom, et encore y fait-il des fautes, Sous dictée il n'écrit aucun mot, mais il peut écrire toutes les lettres qu'on lui nomme. La copie est assez bonne, elle est lettre à lettre au lieu d'être mot à mot ou phrase par phrase, il est obligé de regarder chaque lettre avant de l'écrire.

Dans ce cas d'hémiplégie, il nous faudrait élucider trois questions au point de vue du diagnostic. 1°. Est-ce une hémiplégie organique ou une hémiplégie hystérique? 2°. Si la maladie est organique où est le siège de la lésion? 3°. L'évolution rapide ont plus de valeur, mais on ne rencontre sou-
Quelle est la nature de cette lésion?

Nous devons dire tout de suite qu'il nous est impossible de résoudre cette dernière question, l'histoire que nous avons pu nous procurer étant trop incomplète. Nous croyons qu'il pourrait y avoir eu méningite, mais il n'y a rien de certain.

Afin de pouvoir avec plus de facilité reconnaître si la paralysie est causée par une lésion ou si elle est purement fonction-